



FLASH API n°8 : pollinisateurs et apiculture

Le Flash Api est une newsletter co-construite par le Conseil Départemental de Haute-Garonne et ses partenaires de la filière apicole afin d'informer un maximum d'apiculteurs, amateurs ou professionnels. Il sera diffusé à chaque saison.

Excellente fin de saison 2024.

ACTUALITÉS

Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère (OMAA)



L'Observatoire des Mortalités et des Affaiblissements de l'Abeille mellifère a été mis en place fin 2017 en région Bretagne et Pays de la Loire, puis déployé dans différentes régions progressivement dont l'Occitanie en 2023. Financé par l'État, il vise à simplifier et standardiser la procédure de déclaration et de réponse fournie aux apiculteurs lorsque des événements de santé sont observés dans les ruchers. Un guichet unique régional a ainsi été mis en place pour l'ensemble des troubles avec un numéro d'appel. Ainsi, tout apiculteur.trice constatant une mortalité ou un affaiblissement de ses colonies sur un de ses ruchers (quel que soit l'événement de santé et le nombre de colonies touchées) est invité.e à le déclarer au guichet unique régional au 05 31 60 91 91. (Téléchargez ici [le flyer](#)).



Service de pollinisation

Enjeux et utilisations du service de pollinisation en France

La pollinisation animale, notamment par les insectes, est une fonction écologique indispensable à la reproduction de la plupart des plantes à fleurs. Elle peut prendre la forme d'une prestation, assurée par des agents économiques, en particulier les apiculteurs. Ce service de pollinisation, peu connu en France, comporte divers enjeux économiques, sociaux et environnementaux. La [note d'analyse N°203](#) présente en quatre pages l'essentiel des réflexions sur ce sujet. On retiendra que bien que la pollinisation soit un processus naturel simple, il varie selon les productions végétales et leur degré de dépendance aux auxiliaires de cultures, qui ne se réduisent pas à l'abeille mellifère. Avec l'érosion croissante de la biodiversité, l'action humaine tend à se substituer à celle « gratuite » de la nature. Devenue une véritable entreprise marchande aux États-Unis, cette

activité reste encore assez peu développée en France, assurée par 12 % des exploitations agricoles détenant un atelier apicole, en dépit d'un potentiel avéré. Par ailleurs, cette activité peut aussi comporter une dimension sociale voire politique permettant de sensibiliser les agriculteurs à la mise en œuvre de pratiques plus vertueuses pour l'environnement. Pour en savoir plus, lisez ici l'intégralité de la [note d'analyse N°203](#).



Crédit photo : Cheick, saidou/agriculture.gouv.fr

Expérimentations en faveur des abeilles dans le Nord Toulousain

Cette démarche a débuté en janvier 2024 sur les secteurs de Villematier – Fronton et Garac – Cadours. Une série de diagnostics agro-écologiques a été effectuée sur 10 exploitations volontaires en binôme entre notre partenaire Bee-Friendly et les conseillers agro-environnement des secteurs concernés. Pour rappel, les objectifs sont les suivants :

- 1. Développer la ressource alimentaire et les zones refuge des pollinisateurs** : implanter des infrastructures agro-écologiques (haies, bandes enherbées) dans le but d'assurer une alimentation en qualité et quantité suffisante pour toute l'année et pour reconnecter les milieux (trame verte...).
- 2. Améliorer les pratiques culturales** : impulser un changement de pratiques favorables aux

pollinisateurs (pratiques phytosanitaires, couverts inter-cultures...).

- 3. Favoriser les relations agriculteurs/apiculteurs** : provoquer un dialogue et favoriser l'interconnaissance entre agriculteurs et apiculteurs afin de développer un service de pollinisation local (recensement des besoins des agriculteurs et des apiculteurs du secteur...) et partager des outils de communication co-construits.

À ce jour, une restitution des diagnostics a été présentée aux agriculteurs volontaires et une commande de semences de fleurs a été effectuée par le Conseil Départemental afin d'implanter dans les prochains mois : 2,95 ha des bandes fleuries, 45,1 ha de jachères mellifères et 4.4 ha de couverts inter-rangs vignes pour favoriser l'implantation durable des pollinisateurs.

Un suivi des implantations et des pollinisateurs sera assuré en 2025 afin d'accompagner les agriculteurs dans cette démarche.

Un bilan d'étape de cette expérimentation sera présenté cet hiver aux partenaires socio-professionnels de la filière apicole et aux organisations

agricoles afin de conforter le dialogue inter-professionnel et d'initier des initiatives territoriales sur la thématique des pollinisateurs et de l'apiculture.

Plus d'informations auprès de l'animateur du Plan Départemental : patrick.favarel@cd31.fr

Lutte contre le frelon asiatique

La lutte collective départementale s'organise contre ce prédateur.

Diverses démarches de piégeages ont été entreprises en 2024 et portées à notre connaissance :

- Expérimentation du GDSA 31 pour le piégeage des fondatrices de printemps (cf. les newsletters précédentes du flash Api).
- Expérimentation du SAM en partenariat avec le SICOVAL et la Commune de Péchabou pour le piégeage de printemps.
- Projet de piégeage d'automne initié par la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat.
- Expérimentation d'une lutte préventive par tente anti-frelon et détection des nids par radioguidage entreprise par le futur Parc Naturel Régional Comminges Barousse Pyrénées.

La prochaine étape vise à la généralisation du piégeage de printemps dès 2025. À cet effet, un courrier de sensibilisation va être diffusé début janvier 2025 à l'ensemble des Communes et EPCI du département.

Une page d'informations dédiée à la lutte contre le frelon asiatique sera également publiée à cette même période sur le site web du Conseil Départemental afin de sensibiliser l'ensemble des habitants sur la nécessité d'une lutte collective. Nous vous en ferons part dans le prochain numéro du flash.



GDSA31 - Groupement de Défense Sanitaire Apicole du 31

La saison apicole se termine avec encore une année décevante coté récoltes. Pour l'apiculteur, il est important de préparer la suivante.

N'oublions pas que nous avons prélevé du miel récolté par nos abeilles, il est donc important de s'assurer qu'elles ont suffisamment de réserves pour passer l'hiver. Une pesée de la ruche peut aider à l'évaluer, si elle est trop légère, un complément devra être donné.

À la miellerie, l'apiculteur a encore du travail : mise en pot du miel, stockage des hausses dans de bonnes conditions, nettoyage du matériel, préparation des cadres de corps pour la visite de printemps et le remplacement des vieux cadres et désinfection des ruches et hausses.

Lutte contre le Varroa

Les traitements avec des lanières sont finis. Un comptage de chute naturelle sur linge doit permettre d'en faire le bilan. Si plus d'un varroa/jour sont observés, il faut envisager un traitement hors couvain lorsque cela est possible (traitement avec un médicament à base d'acide oxalique) soit par dégouttement (le plus pratique pour tout apiculteur de loisir) soit par fumigation.

Lutte contre le frelon asiatique

Nous avons des territoires où la pression est forte. Avec l'application [Le Frelon.com](https://www.frelon.com), nous avons de nombreux signalements de nids, ce qui nous

permet de donner des informations (coordonnées de désinsectiseurs en particulier) pour les faire détruire. Le piégeage d'automne est en place pour capturer les fondatrices en manque de sucre pour faire des réserves avant de quitter les nids et de se mettre en hivernage.

Si sur un rucher la pression est trop forte, une solution est de déplacer les ruches (ce qui n'est pas toujours facile). On peut aussi, si la température est suffisamment fraîche à la tombée de la nuit, fermer les ruches pendant deux trois jours et en même temps mettre sur le rucher un maximum de pièges qui vont attirer les frelons désorientés par l'impossibilité de rentrer dans les ruches.



Crédit Photo : Patrick Favarel - CD31



Crédit Photo : Patrick Favarel - CD31

Le CD31 a diffusé de l'informations lors deux manifestations en Haute Garonne : Les Pyrénées à Saint-Gaudens et la Foire au miel à Toulouse.

Nous espérons structurer un piégeage de printemps 2025 sur le département et avons besoin d'acteurs pour y participer.

La déclaration des ruches est faite.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous tous !

